



FICHE TECHNIQUE PRODUIT :
CONSORTIUM COBRA
COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS
TRAITEMENT DES DECHETS CELLULOSIQUES ET LIGNEUX

DESCRIPTION

Produit biologique contenant des micro-organismes spécifiques et particulièrement adaptés à la dégradation des déchets celluloseux et ligneux.

APPLICATIONS

- La composition spécifique microbienne de **Consortium COBRA** en fait un produit adapté aux :
- Industries de transformation de produit celluloseux
 - Industries agro-alimentaires
 - Station d'épuration
 - Compostage de déchets verts

MODE D'EMPLOI

Mélanger **Consortium COBRA** à raison de 100 gr pour 2 litres d'eau tiède, homogénéiser, laisser une heure à température ambiante en agitant et en aérant si possible.

Stations d'épuration : verser dans l'effluent à traiter au niveau du bassin d'aération.

Compostage : Diluer à raison de 50 litres m³.

PROPRIETES

Consortium COBRA - réduit la DCO et la DBO d'effluents contenant des déchets celluloseux
Assure une dégradation lente de la lignine

CARACTERISTIQUES

ASPECT : poudre gris beige.

DENSITE : 0,9

TITRE MICROBIEN

Supérieur ou égal à 10⁷ u.f.c./gramme.



Potentiel d'Encapsulation de la Chaîne Moléculaire

FICHE TECHNIQUE PRODUIT : CONSORTIUM COBRA COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS TRAITEMENT DES DECHETS CELLULOSIQUES ET LIGNEUX

POPULATION MICROBIENNE

Les micro-organismes introduits dans le produit n'appartiennent pas à la liste des micro-organismes pathogènes, définie par l'arrêté du 18 juillet 1994 modifié, la norme AFNOR X 42-211 et la directive européenne 2000/54/CE.

DOSE D'UTILISATION

Les dosages ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils dépendent du volume de la fosse, de son importance en concentration, des caractéristiques des effluents et du flux de pollution.

Station d'épuration :

- **Lors de l'ensemencement initial (starter) : 100 g à 500 gr** par m³.
- **Lors de l'ensemencement d'entretien : 100 à 250 grammes** par m³ ou à chaque fois que la population microbienne a subi des perturbations. Renouveler éventuellement l'application jusqu'à ce que les résultats soient satisfaisants.

Compostage :

- **Lors de l'ensemencement initial (starter) : 100 g à 250 gr** par m³.
- **Lors de l'ensemencement d'entretien : 50 à 150 grammes** par m³

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

De classe 1* selon la norme AFNOR X 42-211 (c'est-à-dire des micro-organismes qui ne sont pas susceptibles de provoquer de maladie chez l'homme). Ils doivent être considérés comme non pathogènes dans les conditions normales d'utilisation du produit. Il ne faut, néanmoins, en aucun cas ingérer le produit ni le mettre en contact avec les muqueuses, les voies respiratoires, les yeux ou des plaies.

L'usage de ce produit doit être strictement réservé à l'application pour laquelle il a été conçu. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

La manipulation du produit doit se faire par un personnel informé de la procédure d'utilisation.

Utiliser des gants lors de la manipulation du produit.

Comme pour tous les pulvérulents, porter un masque à poussières lors de la manipulation du produit. Eviter de respirer ou de sentir le produit sans masque.

En cas de contact avec la peau laver à l'eau savonneuse.

Le récipient qui sert à doser ou à diluer la poudre doit être strictement réservé à cet usage ou jeté immédiatement après usage.

Tenir hors de la portée des enfants.

Tenir à l'écart des boissons et des aliments, y compris ceux des animaux.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Stocker dans un endroit frais et sec. Produit à usage professionnel. (Contient un accélérateur biologique.)

Refermer soigneusement les emballages après utilisation du produit.

CONDITIONNEMENT

Seaux de 5 kg.

Sacs de 25 kg.